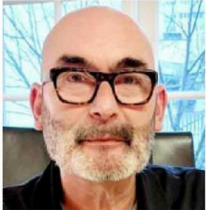


94 | **IVRY** Philippe Bouyssou, maire (PCF) et président de la Coop-Ivry Habitat, revient sur la situation de l'office HLM et réclame à l'État son aide, pour pouvoir rénover le patrimoine.

« Il y a besoin d'une mobilisation sur l'enjeu du logement social »



Philippe Bouyssou, maire (PCF) et président de l'office HLM.

Propos recueillis par
Agnès Vives

APRÈS la loi Elan de 2018, véritable big bang dans le monde des bailleurs sociaux, Ivry-sur-Seine a fait le choix, après un référendum auprès des locataires, de confier les 6 400 logements sociaux à une coopérative, la Coop-Ivry Habitat. Cet office HLM fait partie d'une fédération avec d'autres coopératives des Hauts-de-Seine et IDF Habitat. Mais comme les autres bailleurs, la Coop-Ivry subit les aléas des réformes. Le président et maire d'Ivry, Philippe Bouyssou (PCF) toujours en guerre contre la loi Elan, revient sur la situation de la Coop et annonce vouloir engager plusieurs rénovations dans la ville.

L'Agence de contrôle du logement social (Ancols) doit publier prochainement



La cité du Liégat fait partie des quartiers que le maire voudrait réhabiliter en priorité.

un rapport qui alerte sur les difficultés financières de la Coop. Est-elle en danger ? PHILIPPE BOUYSSOU. C'est un rapport à charge, qui étudie une période révolue de sa création en 2019 à 2022. Mais depuis trois ans, des mesures ont été prises, qui répondent aux préconisations de l'Ancols, sur la remise en location plus rapide, sur l'accompagnement des personnes endettées pour les sortir de leur situation, par une réorganisation interne suite à un audit financier. Avec la loi Elan, comme tous les OPH, nous avons dû passer des

comptes publics à des comptes privés, ce qui a occasionné des pertes en ligne. Aujourd'hui, la nouvelle équipe de direction tient la route. Le processus de redressement est engagé. Le déficit d'exploitation est presque résorbé. On est passé de 3 millions d'euros à 315 000 € l'an dernier. Le prochain budget 2025 sera à l'équilibre. Cela démontre que nous avons pris des mesures de bonne gestion. Mais il faut que l'État nous aide.

Comment ?
Nous allons solliciter un plan de consolidation auprès de la

CGLLS, la caisse de garantie du logement locatif social. C'est une grosse assurance nationale à laquelle nous contribuons à hauteur de 500 000 € par an, qui vient en aide aux bailleurs sociaux en difficulté. Il faut que cet argent nous revienne. Nous avons déjà obtenu par deux fois son appui. Nous avons le plein soutien de la fédération des Coop-HLM. Il va falloir batailler. L'encourage les locataires à prendre une part sociale, 3,81 € pour être membre de l'assemblée générale de la Coop, et être partie prenante dans les décisions.

Vous défendez ce modèle mais ne montre-t-il pas ses limites ?
C'est un modèle d'essence publique entré en résistance. La loi Elan est un recul sans nom, qui a contraint les bailleurs à vendre ou à s'adosser à des grands groupes capitalistiques pour rendre rentable le logement social. La coopérative se veut être un bailleur de proximité. Nous avons maintenu des loyers bas. Mais les réformes du gouvernement sur la réduction du loyer de solidarité et l'APL privent les bailleurs de moyens, 12 millions d'euros ne rentrent plus ainsi dans les caisses de la Coop. On ne peut plus dégager d'autofinancement et engager des réhabilitations. Les autres coopératives ou bailleurs territoriaux souffrent eux aussi. Il y a besoin d'une mobilisa-

tion nationale sur l'enjeu du logement social. Aujourd'hui, à Ivry, nous avons 8 500 à 9 000 demandes de logements et en recevons 15 000 au niveau régional. Des chiffres qui s'accroissent. Quand on a la chance d'avoir un logement social, on le garde. Il n'y a plus de turnover. Mais en totale contradiction, l'État a arrêté ses aides à la pierre pour construire, réhabiliter, il n'y a plus de prêts aidés. La région et le département n'accompagnent plus les rénovations dans les communes de +25 % de logements sociaux. Ivry est à 40 %. On est enfermé dans un système bourré de contradictions.

Pourquoi avoir besoin de ce plan ?

Notre patrimoine est d'une richesse et d'une diversité incroyables signé par des grands noms de l'architecture, Renée Gailhoustet, Jean Renaudie... et donc, classé. Mais il vieillit et les réhabilitations sont très complexes, cadrées par les Architectes des bâtiments de France. Par exemple, rénover la cité Thorez (399 logements) avec huisseries, isolation, VMC, raccordement au chauffage urbain, coûte 14 millions. Il en faut tout autant pour l'ensemble Danielle-Casanova classé qui ne compte que 80 logements. Il faut, par exemple, 250 profils de fenêtres différents à faire sur mesure. Au total, il nous faut 30 millions d'euros. La ville va accompagner un peu. On ne peut pas augmenter les loyers, un quart des locataires sont en situation d'endettement ou en difficulté. En mai, nous allons déterminer un plan stratégique pour avoir une vision plus précise de l'état du patrimoine.

Quels sont les quartiers qui, selon vous, doivent être réhabilités en priorité ?

Nous avons Jean-Baptiste Renault, Liégat, Chevaleret-Fauconnier ou Les Longs Sillons et leur architecture exceptionnelle (ces 99 logements avec façade en béton, toits inclinés et terrasses dessinés par Iwona Buczkowska connaissent des infiltrations).

Actu express

Le suspect d'un féminicide arrêté alors qu'il quittait son domicile CHOISY-LE-ROI | Le principal suspect espérait-il échapper à la police ?

Samedi, en début de soirée, les policiers ont interpellé un homme âgé de 60 ans, soupçonné d'avoir mortellement poignardé la mère de son fils quelques dizaines de minutes plus tôt dans une rue de Choisy-le-Roi, une valise à la main alors qu'il quittait son domicile de Maisons-Alfort. Placé en garde à vue, le suspect, inconnu de la justice, devait être déféré lundi dans la soirée ou mardi matin devant un juge d'instruction du tribunal de Créteil pour y être mis en examen.

L'affaire démarre aux alentours de 20 heures dans la rue Jules-Ferry. Une femme, poignardée à plusieurs reprises, deux fois dans le thorax et trois fois dans le dos, gît au sol. Son fils, couvert de sang, a tenté de la secourir en attendant les secours. Ces derniers ne pourront rien faire pour sauver cette mère de famille, âgée de 60 ans. Placé dans un premier temps en garde à vue, le fils, âgé de 37 ans et inconnu de la justice, a finalement été relâché.

Très rapidement, les policiers filent au domicile du principal suspect, l'ancien conjoint de la victime. À leur arrivée, l'homme s'apprête à quitter les lieux, avec une valise à la main. Il est interpellé dans la foulée et placé en garde à vue dans les locaux de la police judiciaire du Val-de-Marne à Créteil. L'arme du crime, un couteau, sera découverte dans la voiture du suspect, garée au bas de son domicile. À ce stade de l'enquête, rien n'a filtré sur les raisons précises de cette mortelle attaque, commise dans la rue où leur fils vit.

S.D. et D.C.

Le Parisien

RENDEZ-VOUS DU 24 FÉVRIER AU 8 MARS SUR LE STAND LE PARISIEN
AU SEIN DE VOTRE MAGASIN LECLERC.

DE NOMBREUX AVANTAGES ET SURPRISES VOUS Y ATTENDENT...

E.Leclerc

1-3 AV DU BICENTENAIRE
94380 BONNEUIL-SUR-MARNE

